

Projet Premier logis

PREVOST-2018-2020

Habitations du Vieux-Shawbridge.



HISTORIQUE DU PROJET

1. Premier logis, une vision :

Le projet consiste à offrir à des jeunes adultes (18 ans) issus des foyers de la Direction de la Protection de la jeunesse, sélectionnés au mérite, et encore aux études, une façon de prendre un bon départ dans leur vie d'adulte en étant autonomes, mais en bénéficiant d'un encadrement de vie quotidienne fourni par la Fondation Centre jeunesse des Laurentides.

2. Premier logis, la mise en œuvre

Un groupe de personnes dont une partie était et est reliée au conseil d'administration des Habitations du Vieux-Shawbridge ont élaboré un projet-pilote pour fournir un logement à ex-pupille de la DPJ, étudiante au Cégep de Saint-Jérôme. Recommandée par la Fondation, ■■■ habitait une résidence étudiante. Cependant, selon les personnes au fait de son dossier, elle avait tout à gagner à un apprentissage de vie quotidienne de jeune adulte.

Malgré le fait que la Société d'Habitation du Québec ne permette pas que des étudiants bénéficient de son programme PSL (programme de supplément au loyer), le comité du projet fournit à ■■■ son premier logement à un loyer comparable à celui des résidences, soit 125 \$ par mois. La Fondation du Centre jeunesse fournit les meubles et autres articles quotidiens. Les Habitations (HVS) fournissent un logement de 4 pièces en très bonne condition. À condition que le ou la jeune demeure aux études et maintienne des notes de passage, cette entente de loyer est valide pour 2 ans.

Le comité bénévole fait alors appel aux dons des marchands et individus locaux (Prévost) pour combler les 5 000 \$ par année de « manque à gagner » des Habitations. Ces argents sont placés en fiducie à la Fondation qui peut remettre des reçus d'impôt, puisqu'elle est un organisme de bienfaisance.

La contribution totale du milieu (2019) est de 4, 415 \$. Une rencontre avec la députée de Prévost, Madame Marguerite Blais a eu lieu. Celle-ci a fait la promesse d'égaliser le fruit de notre cueillette de fonds.

Le projet-pilote est mis en valeur par la Fondation du Centre jeunesse comme un succès, et ■■■ a fait un témoignage à cet effet, dont copie est jointe.

3. Comité de gestion du projet Premier Logis

Aline Berthiaume : militante syndicale retraitée, résidente de Prévost et présidente du conseil des Habitations (HVS).

Sylvie DoRay-Daigneault : ex-commissaire à la Commission scolaire de la RDN, résidente de Prévost et trésorière du conseil des HVS.

Michèle Guay, M.A., MBA., Conseillère municipale du district # 4 de Prévost, secrétaire du conseil des HVS, mandatée par résolution du conseil de ville au conseil des HVS.

Johanne Larivière, directrice générale, Fondation Centre jeunesse des Laurentides.

Josée Duval, intervenante en encadrement.

4. Témoignage de lors du Gala de la Fondation, automne 2019¹

Bonsoir,

J'espère que vous allez bien. Mon nom est [REDACTED] et je suis ici pour vous parler brièvement de mon expérience avec la fondation du centre jeunesse des Laurentides. Pour commencer, mon adolescence n'a pas été de tout repos côté familial. À 16 ans, j'ai fait le choix d'entrer la DPJ dans ma vie. C'est alors que ma dernière année du secondaire s'est avérée différente de ce que j'aurais pu imaginer. L'adaptation d'un milieu familial dont je ne connaissais pas a été difficile émotionnellement, même si à ce jour je me considère chanceuse d'avoir eu une famille d'accueil à l'écoute de mes soucis et mes besoins. Puisque j'étais une jeune studieuse et à mon affaire, puis que la fin de mon secondaire approchait à grand pas, ma travailleuse sociale m'a fait la proposition d'écrire une lettre à la fondation. Je n'avais aucune attente, jusqu'à ce que j'aie eu la confirmation que ma lettre a été retenue. À ce moment, il suffisait de trouver mon ange gardien, c'est-à-dire une personne qui était prête à croire en moi en s'impliquant tout au long de mon parcours scolaire. En fait, cette aide permet aux étudiants de s'enlever un poids sur les épaules concernant tous les frais scolaires. En août 2016, j'ai dû déménager aux résidences du Cégep de Saint-Jérôme tout en ayant le support de la fondation. Deux ans plus tard, la fondation ainsi que les Habitations du vieux Shawbridge se sont jointes pour créer un projet permettant d'offrir un emploi ainsi qu'un appartement meublé et subventionné. Je suis donc l'heureuse élue qui a reçu ce fameux appel pour être la première à vivre cette expérience. Puisque je n'avais pas de meubles essentiels, la fondation a contacté quelques fournisseurs pour m'équiper à faible coût ou même par des dons. Cette expérience m'a permis de me rapprocher de Josée et Joanne, car nous devons être plus souvent en contact pour se mettre à jour. Aujourd'hui, je suis à ma quatrième et dernière année de Cégep en techniques juridiques et je ne me suis jamais sentie seule dans tout ce processus. Toute cette aide apportée m'a permis de me concentrer en grande partie sur mes études et de ne pas m'inquiéter à propos de tous les frais scolaires qui finissent par gruger un portefeuille. Chaque jour je suis énormément reconnaissante de tous ceux qui ont voulu donner sans savoir qui j'étais réellement. Nous nous sommes fait confiance et cela a donné une très belle expérience qui, je souhaite, n'est loin d'être terminée, car j'envisage la poursuite de mes études à l'université comme je l'ai toujours désiré.

5. Attestation de la Fondation (FCJ)

De : FCJ Laurentides <fcjlaurentides@gmail.com>

Envoyé : jeudi 30 janvier 2020 09:54

À : <.....>

Objet : Solde dans le projet Premier logis

Bonjour madame,

pour faire suite à votre demande par téléphone hier voici le solde restant dans le compte du projet cité en rubrique [REDACTED]

Joanne Larivière
Directrice générale

¹ Le nom de la personne a été changé à sa demande

6. Recommandations du comité à la Commission Laurent

- a. Si tous les OBNL d'habitation et les coopératives d'habitation réservaient un ou plusieurs logements à des ex-pupilles de la DPJ pour les aider à réaliser leur plein potentiel et devenir des citoyens de grande qualité, on pourrait, à faible coût pour le gouvernement, et avec la contribution des milieux, établir un réseau d'aide pour ces jeunes tout en contribuant, le cas échéant, à les adapter à la vie en région.
- b. On pourrait aussi mutualiser des outils de sociofinancement pour aller chercher les fonds nécessaires au maintien des jeunes dans un logement, si les règlements de la SHQ ne changent pas pour ce créneau, soit les ex-pupilles de la DPJ.
- c. Finalement, il serait intéressant d'inclure de la recherche action universitaire pour évaluer et partager les meilleures pratiques entre participants à un éventuel programme.

/Michele Guay pour le comité Premier logis, janvier 2020.